



*Pour tout dossier rendu
avant le 30 juin 2023,
une balade offerte,
valable 1 an !*

Un mois d'essai
possible !

DOSSIER

D'INSCRIPTION

2023-2024

Cours d'équitation

Si pour vous aussi, monter à cheval cela signifie :

- le cheval avant la performance,
 - la relation plutôt que l'obéissance
 - en apprendre autant sur soi même que sur le cheval
 - avoir envie d'évoluer ensemble dans la bienveillance
- Que les enfants et ados apprennent à créer une relation de confiance, tout en grandissant grâce au contact de l'animal et de la pédagogie

Alors vous êtes au bon endroit !

Touraine Cheval, 2 Bis rue des Brisaciers 37130 La Chapelle Aux Naux
secretariat.tourainecheval@gmail.com 02 47 82 26 29

Bienvenue chez Touraine Cheval,

Vous (ou votre enfant) allez être pris en charge cette année pour des cours et des balades équestres. Voici un petit tour de présentation :

Marie, Jessica et Cassandre

(Secrétaire et Spécialiste du travail à pied), (Monitrice et Directrice), (Monitrice)

Nous serons vos monitrices cette année. Nous vous apporterons notre savoir et notre bonne humeur lors des cours. Nos chevaux et poneys sont sélectionnés pour vous apporter confiance et progression tout au long de l'année.

Les cours seront pris en « forfait », en **inscription à l'année**, avec un paiement par mois.

Pour les babies, enfants et ados : Il y aura **2 formules de cours au choix** : soit 1 semaine sur 2, soit toutes les semaines. Il y aura donc **20 ou 40 cours dans l'année**. Attention, **il y aura cours pendant les vacances scolaires** de la Toussaint, de Février et Pâques. Nous proposons également des stages de perfectionnement ou de découverte pendant les vacances scolaires.

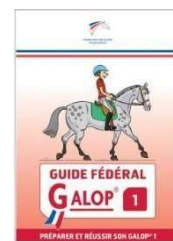
Les cours se déroulent de la façon suivante : nous demandons aux cavaliers d'être là **5 minutes** à l'avance. La monitrice les prend en charge pour l'intégralité du cours. **Les cours durent 2 heures (1h pour les cours baby poney)**, afin d'apprendre le poney ou cheval dans son intégralité et pas seulement pour monter dessus. Le programme varie à chaque cours. **Le cavalier sera donc présent 2h au centre équestre**. A la fin de l'année, les cavaliers qui le souhaitent pourront passer leurs « galops », examens fédéraux. Ils sont **GRATUITS** pour les galops poneys, et les galops 1, 2 et 3 mais se passeront sous forme de stage ou de cours particuliers pour les galops supérieurs.

Pour les adultes : Il y aura **34 semaines de cours (1 de plus que l'année dernière)**. Il n'y a pas de cours collectifs pendant les vacances scolaires. Nous demandons aux cavaliers d'être là minimum 30 minutes à l'avance afin de préparer leur cheval. Il y a ensuite un échauffement collectif puis le cours commence. Les cours durent 1 heure. Le programme varie à chaque cours. Après la séance, chaque cavalier s'occupe de son cheval ou aide ses camarades. **Le cavalier sera donc présent 1h30 au centre équestre**. A la fin de l'année, les cavaliers qui le souhaitent pourront passer leurs « galops », examens fédéraux. Ils sont **GRATUITS** pour les galops 1, 2 et 3 mais se passeront sous forme de stage ou de cours particuliers pour les galops supérieurs.

Attention, le nombre de places par cours est limité. Tout dossier non complet ou non rendu ne sera pas pris en compte. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour rendre votre dossier, nous sommes ouverts toute l'année !

En plus du forfait, il faudra prévoir :

- Une adhésion au centre équestre de 50 €/personne (tarifs dégressifs pour plusieurs inscrits) qui vous permettra de profiter des tarifs préférentiels sur les stages et balades
- La licence fédérale (assurance + possibilité de passer les galops) à 25 € pour les mineurs et 36 € pour les majeurs. Elle est valable 1 an et partout en France
- Un livre de théorie pour passer les galops à 10€ pour ceux qui le souhaitent (nous en vendons au centre équestre) (*attention, prendre le programme officiel de la Fédération !*) Pensez à l'acheter dès la rentrée afin d'avoir le temps d'apprendre la théorie (au plus tard décembre dans l'idéal)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation pour les majeurs uniquement (à remettre dans le premier mois de pratique)



Au niveau de l'équipement, nous vous demandons de prévoir :

- un pantalon
- des chaussures fermées avec talon (bottes ou boots dans l'idéal)
- un casque d'équitation propre à chacun (à acheter neuf impérativement pour la sécurité)
- des vêtements adaptés au temps
- **Pour les cavaliers à partir du galop 1 ou Bronze (dès la deuxième année d'équitation), nous demandons à chacun d'avoir un gilet de protection intégrale pour la pratique du cross** (idéalement marque Smart Rider)



Notre projet pédagogique :

Présentation

Touraine Cheval est un club équestre dont la vocation première est l'apprentissage de l'équitation par la mise en lumière de la relation cheval/cavalier, le plaisir, la confiance et le développement de l'autonomie par de nombreuses activités. Des méthodes simples, efficaces et sécuritaires pour apprendre à mieux utiliser et communiquer avec le cheval. Nous favorisons une relation privilégiée avec le cheval et une approche tout en douceur. Notre équipe pédagogique, garante de la réalisation du projet éducatif et pédagogie, est composée de professionnels du cheval :

- Jessica Londe, Directrice du Centre et titulaire du BPS JEPS Tourisme Equestre
- Cassandre Deponcelle, Monitrice BP Equitation

Objectif de l'équipe pédagogique :

Nos 5 grands axes autour des cours que nous proposons :

- Le respect de soi et des autres au sein d'une collectivité
- Le développement de l'autonomie et la responsabilisation vis-à-vis de soi-même, des autres et de l'animal
- Le goût de l'effort et de la persévérance
- La maîtrise de ses émotions. Favoriser la concentration, la volonté, la patience,
- Devenir capable d'être le partenaire d'un cheval

Objectif éducatif :

Les enseignants élaborent leurs séances pédagogiques en s'appuyant sur les fondamentaux et la progression mise en place par la Fédération Française d'Equitation, mais également en fonction des envies des cavaliers. Les étapes peuvent (sans aucune obligation), être évaluées et validées par les « galops ». Ce sont des brevets fédéraux.

Dans une ambiance conviviale, les cavaliers sont amenés à vivre et partager un moment fort avec leur monture. C'est la recherche de la confiance et du dépassement de soi. Le but de notre club est de permettre l'épanouissement en développant la créativité de chaque cavalier, en valorisant le plaisir de jouer et de partager, grâce à l'apprentissage technique et la relation avec l'animal, dans le partage de sa passion avec les autres.

Horaires des cours 2023 – 2024 :

Nouveau cette année ! Nous avons réduit le nombre de places par cours pour avoir un suivi plus personnalisé !

Il y a 7 places par cours, sauf pour les Baby Pony où il n'y a que 4 à 6 places

Les cours durent 2 heures, et les cours Baby poney durent 1 heure

Soit en formule toutes les semaines, soit en formule 1 semaine sur 2

Cours Enfants			
Jour	Heure	Niveau	Places disponibles
Mercredi	09h30 – 10h30	Baby Pony (3/4 ans) (Semaines impaires)	2
	09h30 – 11h30	Enfants (Semaines paires)	3
	14h00 – 16h00	Enfants niveau intermédiaire/confirmé (Semaines paires)	5
	14h00 – 16h00	Enfants niveau intermédiaire/confirmé (Semaines impaires)	2
	16h00 - 18h00	Enfants niveau débutant (Semaines paires)	1
	16h00 – 18h00	Enfants niveau débutant (Semaines impaires)	6
	17h15 – 18h15	Baby Pony (3/4 ans) (Semaines paires)	COMPLET
	17h15 – 18h15	Baby Pony (3/4 ans) (Semaines impaires)	2
Vendredi	17h30 – 19h30	Enfants niveau mixte (Semaines paires)	4
	17h30 – 19h30	Enfants niveau mixte (Semaines impaires)	6
Samedi	08h30 - 10h30	Enfants niveau intermédiaire/confirmé (Semaines paires)	3
	08h30 - 10h30	Enfants niveau intermédiaire/confirmé (Semaines impaires)	5
	10h30 - 12h30	Enfants niveau débutant (Semaines paires)	COMPLET
	10h30 - 12h30	Enfants niveau débutant (Semaines impaires)	3

Cours Ados/Adultes			
Jour	Heure	Niveau	Places disponibles
Mercredi	13h00 – 14h00	Adultes Travail à pied Confirmés	4
	15h00 - 17h00	Ados (Semaines paires)	1
	15h00 - 17h00	Ados (Semaines impaires)	COMPLET
	19h15 – 20h15	Adultes Tous niveaux	2
Jeudi	16h00 – 17h00	Adultes Travail à pied Intermédiaire	2
	17h15 – 18h15	Adultes Débutants / Galops 1/2/3	COMPLET
	18h15 – 19h15	Adultes Travail à pied Débutant	5
Vendredi	17h30 – 18h30	Adultes Travail à pied Tous niveaux	4
Samedi	08h30 - 10h30	Ados (Semaines paires)	COMPLET
	08h30 - 10h30	Ados (Semaines impaires)	COMPLET
	9h30 – 10h30	Adultes Travail à pied Débutant	7
	10h30 - 11h30	Adultes Débutants / Galops 1/2/3	1
	11h30 -12h30	Adultes Confirmés Galop 4 à Galop 7	2

En dehors de ces horaires, il est tout à fait possible de venir faire un cours particulier ou une balade !

Les cours commenceront la semaine du 4 septembre 2022. Le tableau des dates de cours à l'année sera affiché au centre équestre, tout comme le programme des cours.

Tarifs 2023-2024 :

Un mois d'essai possible aux conditions du forfait !

1 – Le Forfait de cours et la licence :

Le prix des cours est différent selon que le cavalier monte à poney ou à cheval et selon la formule de cours choisie. Les cours sont de septembre à juin inclus.

Cours de 2 heures	Formule 1 semaine sur 2 (40h de cours) Tarif par mois (sur 10 mois)	Formule toutes les semaines (80h de cours) Tarif par mois (sur 10 mois) - 5 %	Prix de la licence à rajouter au paiement d’octobre
Baby Poney De 3 à 4 ans (cours de 1 h)	35 €	66,49 €	25 €
Enfants De 5 ans à 1m45 et 45kg max (cours de 2 h)	55 €	104,50 €	25 €
Adolescents (cours de 2 h)	69 €	134,55 €	25 €
Cours de 1 heure = 7 cavaliers maxi	Formule de cours toutes les semaines sauf durant les vacances scolaires et l’ascension Tarif par mois (sur 10 mois)		Prix de la licence à rajouter au paiement d’octobre
Adultes à cheval (1 h)	89 € (- 5% pour 2 cours pris par semaine)		- de 18 ans : 25 € + de 18 ans : 36 €
Travail à pied (1h)	85 € (- 5% pour 2 cours pris par semaine)		

Nous proposons également des demi pensions : vous créez un lien particulier avec le **même cheval** toute l'année, même pendant les vacances scolaires ! Tarif à partir de 125 €/mois

2- Type de paiement :

Chèques, Chèques Vacances, Espèces, Prélèvement

- Les **10 chèques** devront nous être remis à l'inscription. L'adhésion est à mettre avec le chèque de septembre et la licence avec le paiement d'octobre. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Touraine Cheval. Un paiement en totalité est également possible par chèque au début de l'année.
- Il est possible de régler en **Chèques Vacances**, cependant, le paiement devra s'effectuer en totalité à la rentrée. Le montant des Chèques Vacances est limité à 200 € par cavalier.
- Pour les paiements en **espèces** le paiement devra s'effectuer en totalité à la rentrée.
- Un paiement par **prélèvement SEPA** est possible, pour cela il faudra remplir l'autorisation de prélèvement SEPA jointe et fournir un RIB. En cas de refus du prélèvement sur votre compte, des frais de 4 € seront appliqués

Les paiements s'effectueront entre le 10 et 15 de chaque mois

3- Réductions :

Une réduction de - 5 % sera appliquée en cas de plusieurs inscrits du même foyer (même adresse) :

EXEMPL E : Par mois	2 enfants de 5 à 10 ans à poney	1 BabyPoney et 1 enfant + grand	1 ado et 1 enfant	1 cours à cheval + 1 cours à pied adultes	1 adulte et 1 ado
Normal	55 € x 2 = 110 €	35 € + 55 € = 90 €	69 € + 55 € = 124 €	89 € + 85 € = 174 €	89 € + 69 € = 158 €
Réduction	104,50 €	88,25 €	121,25 €	169,75 €	154,55 €

4- L'adhésion au club :

L'adhésion au club vous permet de bénéficier de **tarifs préférentiels** sur les **cours à l'année** (accès aux forfaits), les **balades (-25 %)** et les **stages** pendant les vacances **(-10 %)** Une réduction sera appliquée en cas de plusieurs inscrits du même foyer

Adhésion au club	1 cavalier	2 cavaliers	3 cavaliers
Tarif	50 €	90 €	130 €
Tarif fidélité - 50 % (inscrits depuis 2 ans minimum chez Touraine Cheval)	25 €	45 €	65 €

Attention toute inscription est faite pour l'année, nous vous proposons seulement une facilité de paiement en 10 fois sans frais. En cas de l'arrêt de l'activité, après plus d'un mois de pratique, l'année reste due.

Donc pour résumer :

Septembre : **Forfait** + **Cotisation**
Octobre : **Forfait** + **Licence**
Novembre : **Forfait**
Décembre : **Forfait** (Il est temps d'acheter le livre pour le passage du galop à 10 € !)
Janvier : **Forfait**

Février : **Forfait**
Mars : **Forfait**
Avril : **Forfait**
Mai : **Forfait**
Juin : **Forfait**



Nous utilisons un logiciel appelé Equimondo où vous pouvez retrouver votre fiche cavalier, vos factures, vous noter absent si vous ne pouvez pas être présent à un cours et vous inscrire à un autre horaire pour rattraper votre cours ! Simple, pratique et efficace !

Dans le cas où vous (ou votre enfant) ne pouvez pas venir en cours, je préviens :



Les cours sont **rattrapables dans le mois** pour les enfants **et dans les 15 jours** pour les adultes. Il n'est pas possible de les cumuler pour la fin de l'année. Pensez à voir avec les monitrices ou Marie pour voir quand il est possible de rattraper, ou inscrivez-vous directement sur les places libres présentes sur Equimondo !

Par exemple, si vous savez que vous serez absent pour vacances, travail ou autre, les cours sont rattrapables dans les 15 jours qui précèdent ou suivent le cours manqué donc vous avez 30 jours en tout pour organiser le rattrapage. Quand c'est une absence qui ne pouvait pas se prévoir en cas de force majeure (maladie avec certificat médical, décès dans la famille, ...) il est possible de prévoir le rattrapage dans les 15 jours suivants le cours manqué. Sans présentation d'un certificat médical, tout cours annulé en dernière minute sera perdu.

Dates des Cours Collectifs 2023-2024 – Touraine Cheval

Cours N°	Semaine	Dates	Cours N°	Semaine	Dates
Dimanche 3 Septembre Fête du Cheval					
1	36 (pair)	4 au 10 septembre	22	7	12 au 18 février
2	37 (impair)	11 au 17 septembre	23	8	19 au 25 février
3	38	18 au 24 septembre	24	9	26 fév au 3 mars (Vacances de Février)
4	39	25 sept au 1 octobre	25	10	4 au 10 mars (Vacances de Février)
5	40	2 au 8 octobre	26	11	11 au 17 mars
6	41	9 au 15 octobre	27	12	18 au 24 mars
7	42	16 au 22 octobre	28	13	25 mars au 31 mars
8	43	23 au 29 oct (Vacances Toussaint)	29	14	1 au 7 avril
9	44	30 oct au 5 nov (Vacances Toussaint)	30	15	8 au 14 avril
10	45	6 au 11 novembre	31	16	15 au 21 avril
11	46	12 au 19 novembre	32	17	22 au 28 avril (Vacances de Pâques)
12	47	20 au 26 novembre		18	29 av au 5 mai PAS DE COURS
13	48	27 novembre au 3 décembre	33	19	6 au 12 mai (Ascension)
14	49	4 au 10 décembre	34	20	13 au 19 mai (<i>passage des galops</i>)
15	50	11 au 17 décembre	35	21	20 au 26 mai (<i>passage des galops</i>)
16	51	18 au 24 décembre	36	22	27 mai au 2 juin
Vacances de Noël du 23 déc au 7 janv (pas de cours)			37	23	3 au 9 juin
17	2	8 au 14 janvier	38	24	10 au 16 juin
18	3	15 au 21 janvier	39	25	17 au 23 juin
19	4	22 au 28 janvier	40	26	24 au 30 Juin
20	5	29 janvier au 4 février			Fête du poney le 30 juin !
21	6	5 au 11 février	Rappel: pas de cours adultes aux vacances scolaires et à l'ascension !		

*Le centre équestre est ouvert toute l'année, vacances et jours fériés
(sauf Noël, 1^{er} de l'an et 1^{er} mai)*

Pour nous contacter :

Par email : secretariat.tourainecheval@gmail.com

Par téléphone : 02.47.82.26.29

**Attention, le numéro est transféré le soir pour les urgences !
Merci de nous appeler uniquement durant les horaires du secrétariat :**

Lundi : Fermé

Mardi : 9h-12h / 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Dimanche : Fermé

A retenir :

- Les personnes qui amènent un gâteau pour leur anniversaire pourront choisir leur cheval ou poney pour le cours!
- Nous communiquons les nouveautés et news par e-mail régulièrement !
- Pensez à regarder le panneau d'affichage régulièrement, nous affichons les activités pour les vacances ou les nouveautés, ainsi que les informations utiles !
- Suivez-nous sur Facebook ou Instagram. Nous partageons tous les jours des belles photos ou nouveautés ! Profil : Jessica Touraine Cheval ou la page Touraine Cheval !

Si vous avez la moindre suggestion, n'hésitez pas à nous en faire part !

REGLEMENT INTERIEUR

I- LA SECURITE

Art. 1 : Le port du casque 3 points est obligatoire. Chaque cavalier de cours régulier doit posséder son propre casque.

Art. 2 : Les cavaliers doivent avoir une tenue adéquate pour la pratique de l'équitation. A partir du moment où les cavaliers sautent des obstacles de cross, le gilet de protection est obligatoire.

Art.3 : L'accès aux installations et chevaux de Touraine Cheval ne peut se faire que les jours d'ouverture et lors de la présence d'un responsable.

Art.4 : Il est interdit de crier et de courir à proximité des chevaux afin de ne pas les effrayer, et dans toute l'enceinte du club.

Art.5 : Les enfants sont pris en charge par les encadrants 15 minutes avant et 15 minutes après le cours, ils sont donc sous la responsabilité des parents le reste du temps.

Art.6 : Les chiens doivent être tenus en laisse. (Excepté leschiens du club)

Art. 7 : Un nécessaire de pharmacie de premiers secours se trouve dans le bureau. Pour toute utilisation, il est nécessaire de s'adresser à l'une des personnes de l'encadrement, elles seules, habilitées à vous délivrer des produits.

II- LES REPRISES

Art. 8 : Les chevaux et poneys sont à préparer par leur cavalier.

Art. 9 : Les cavaliers doivent arriver au moins 15 minutes avant le début du cours pour la préparation de leur cheval ou poney.

Art. 10 : N'oubliez pas d'avertir l'équipe d'encadrement si vous avez un empêchement pour le cours suivant, afin que tout le monde puisse s'organiser.

Art. 11 : En cas d'absence, toute heure non décommandée 48 heures à l'avance sera systématiquement comptabilisée et non rattrapable, sauf sur présentation d'un certificat médical.

III-LES CHEVAUX

Art. 12 : Tout cheval non correctement pansé ou sellé ne sera pas admis en reprise.

Art. 13 : Les chevaux devront être brossés et les pieds curés avant et après le travail.

Art. 14 : Les cavaliers qui ramèneront les poneys dans leur pré, devront être accompagnés d'un encadrant du club.

Art.15 : Les chevaux ne doivent pas être nourris à tout moment de la journée. Les rations sont calculées en fonction du travail et des besoins de chaque cheval. En conséquence, les friandises (bonbons, pommes, carottes, pain...) sont interdites.

Art. 16 : Le respect de l'animal est **obligatoire en toutes**

circonstances.

IV- LE MATERIEL

Art. 17 : Le respect du petit matériel mis à votre disposition est obligatoire : le matériel emprunté par vos soins (brosses, cure pied, licol ...) doit être remis à sa place après chaque utilisation, et non pas posé par terre ou sur la barre d'attache.

Art. 18 : Le matériel de sellerie (selle et filet) doit être manipulé avec soin. C'est un matériel fragile et onéreux. Dès que le cheval est dessellé, le matériel doit être immédiatement remissur son porte-selle, afin d'éviter de voir du matériel reposé à même le sol.

V- L'ENVIRONNEMENT

Art. 19 : Des poubelles sont installées dans les endroits stratégiques du club. Merci, d'en faire bon usage afin de laisser les aires de travail propres.

Art. 20 : Au cours de toutes les activités et en particulier à l'intérieur des locaux ou installations, les usagers doivent se conformer aux consignes de l'encadrement et appliquer en particulier les consignes de sécurité fixées.

Art. 21 : En tout lieu et en toute circonstance, les usagers sont tenus d'observer une attitude correcte vis-à-vis du personnel d'encadrement ainsi qu'une parfaite correction à l'égard des autres préposés.

Art. 22 : Il est interdit de fumer dans toute l'enceinte du centre, ainsi qu'à proximité des chevaux.

VI- ORGANISATION

Art. 23: Lors d'une pratique régulière, la licence fédérale est obligatoire.

Art. 24 : Les tarifs pourront être modifiés par Touraine Cheval. Ils seront affichés 1 mois à l'avance dans le bureau.

Art. 25 : Toutes les activités de Touraine Cheval ainsi que toutes les installations dont il dispose sont placées sous l'autorité du directeur ou d'une personne dûment mandatée par lui.

Art.26 : Pour assurer sa tâche le responsable désigné peut disposer des Enseignants, Personnels d'Accueil ou Personnels d'écurie placés sous son autorité.

Art. 27 : La responsabilité de Touraine Cheval est dégagée dans le cas d'un accident provoqué par une inobservation du Règlement Intérieur



☐ Dossier rendu avant le 30 juin, Bon balade offert

☐ Licence saisie

Espace réservé à Touraine Cheval :

- ☐ Fiche ☐ Email ☐ Droit à l'image ☐ RI ☐ Certificat médical
☐ Chèques : nb et montant.....
☐ RIB pour Prélèvement SEPA /
☐ CV nb et montant.....
☐ Espèces montant

CONTRAT D'INSCRIPTION

Cavalier :

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : ____/____/____

N° Licence : _____

	Cavalier ou Père (si cavalier mineur)	Cavalier ou Mère (si cavalier mineur)
Nom		(si différent)
Prénom		
Adresse		(si différent)
Téléphone		
Email		
	(Ecrire en majuscules svp)	
Profession (facultatif)		

Cours du (jour) àh..... ☐ Baby ☐ Enfant ☐ Ado ☐ Adulte ☐ TP

Formule : ☐ Toutes les semaines OU 1 semaine sur 2 : ☐ Semaines Paires ☐ Semaines Impaires

Niveau du cavalier (Galop) :

Autre Personne à contacter en cas d'urgence : (pour les adultes, ou si une autre personne que le parent s'occupe de l'enfant)

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Téléphone des ADOS : _____

Allergies : _____

Conformément à l'article L.321-4 du code du sport, je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'équitation peut m'exposer ainsi que des conditions d'assurance offertes par la licence FFE et des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées au verso et sur www.pezantassure.fr.

◆ Je souscris les garanties d'assurance individuelle du cavalier offertes par la licence FFE

☐ Je souscris une garantie complémentaire payante auprès du cabinet Generali PEZANT, directement sur ma page cavalier sur www.ffe.com

☒ Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'établissement.

☒ Je reconnais avoir recueilli un avis médical favorable à la pratique de l'équitation (pour les majeurs).

☒ J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique du club et sur le site internet Equimondo et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Toutes les données transmises sont confidentielles

☒ Je **déclare accepter/refuser** (rayer la mention inutile) l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant par l'établissement dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

☒ Tout dossier d'inscription rendu équivaut au premier mois dû même si le cavalier change d'avis avant son premier cours.

☒ Je m'inscris/J'inscris mon enfant pour la totalité de l'année scolaire et reconnait qu'aucun remboursement ne sera possible en cas d'arrêt de l'activité après le mois d'essai. Les prélèvements continueront.

Je soussigné _____ agissant en qualité de _____

autorise Touraine Cheval à faire pratiquer en cas de nécessité, tous les soins nécessaires par l'hôpital le plus proche.

Fait à _____ le _____

Signature du cavalier et des deux parents pour les mineurs

